



**HEH**.be  
Sciences de l'éducation  
et Enseignement

# Guide **FUTÉ**



---

ÉDITION 2023-2024 - MONS

# UNE ÉCOLE À DIMENSION HUMAINE



“

« Le défi que nous relevons au quotidien est de proposer un enseignement de qualité qui favorise la réussite de nos étudiants grâce à un accompagnement individualisé tout au long de leur formation. »

**DENIS DUFRANE,**  
Directeur-Président.



## • Bienvenue à la HEH.be !

*La réussite de votre avenir professionnel, c'est notre défi.*

### • LE DIRECTEUR-PRÉSIDENT

Cet engagement n'est pas qu'un slogan, il s'agit d'une préoccupation au quotidien au travers des ressources humaines et des moyens techniques et technologiques que la HEH.be mobilise afin de garantir à chaque étudiant une formation de qualité. Soucieux de vous accueillir dans des conditions optimales, chaque département peut compter sur des équipes administratives et pédagogiques expérimentées qui n'hésiteront pas à vous orienter dès le premier jour. Notre objectif est de vous assurer une formation de qualité mais aussi de vous garantir un accompagnement pédagogique personnalisé si vous rencontrez des difficultés quelles qu'elles soient d'ordre pédagogique, notamment au travers des actions menées dans le cadre du tutorat ou de l'accompagnement à la réussite mais aussi à d'autres niveaux. Ainsi, pour que vous puissiez vous concentrer sur vos études, nous vous proposons une aide sociale et psychologique adaptée à votre situation car notre priorité est votre bien-être, dans un contexte sociétal toujours complexe marqué par la précarité, surtout au niveau des étudiant.e.s. C'est pour cette raison que conscients de l'impact psychologique que ces dernières années ont eu sur certain.e.s d'entre vous, nous redoublons d'efforts pour être à l'écoute de vos besoins. La HEH.be est une Haute Ecole à dimension humaine et nous sommes particulièrement heureux de vous guider au sein de notre grande famille.

Le guide futé que nous vous proposons en guise de bienvenue à la HEH.be s'étoffe chaque année de nouvelles informations utiles, de conseils judicieux et de rappels de dates repères importantes.

Vous y trouverez également les coordonnées de la plupart des membres des équipes d'encadrement et des services de la HEH.be. Je vous invite à le découvrir et vous souhaite de vivre une expérience enrichissante à la [HEH.be](https://www.heh.be) - Haute École en Hainaut !

Denis DUFRANE



### • LE DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

Chères et Chers Etudiants,

Depuis plus de 140 ans, le département des Sciences de l'éducation et Enseignement prépare ses étudiants aux métiers de l'éducation. En nous rejoignant, vous concrétisez votre choix d'études mais vous débutez surtout votre parcours « professionnalisant ». Dès la première année, futurs enseignants et éducateurs spécialisés en accompagnement psycho-éducatif, vous serez confrontés aux réalités professionnelles au travers d'activités d'apprentissage qui favoriseront le développement de vos compétences dans les savoirs et savoir-faire afférents à votre future profession. Le dispositif de formation repose sur l'articulation entre les cours théoriques et leurs contextualisations professionnelles.

L'éducateur spécialisé et l'enseignant sont des professionnels de la relation humaine. Aussi passionnants qu'exigeants, ces métiers de défi doivent mobiliser de nombreuses ressources parmi lesquelles d'indéniables qualités humaines.

Pour vous accompagner dans la construction progressive de votre identité professionnelle, vous pouvez compter sur des équipes pédagogiques dynamiques et bienveillantes qui n'ont de cesse de développer des stratégies d'enseignement innovantes et créatives en vue de faciliter vos

apprentissages tout en garantissant la qualité et le niveau d'exigence de chacune des formations dispensées.

Intégrer un établissement d'enseignement supérieur, c'est entrer dans un nouvel environnement avec une dynamique et un mode de fonctionnement bien différents de l'école que vous avez fréquentée durant vos humanités. Le guide futé, constamment remis sur le métier, a pour objectif de faciliter votre intégration dans notre département, en identifiant les personnes-ressources (directrice adjointe, coordinateurs des sections, secrétariats, ...) et les services appelés à vous aider à dépasser les difficultés pédagogiques, sociales et financières, ... qui ne peuvent en aucun cas constituer des freins à la poursuite de votre parcours académique.

Je vous souhaite une excellente rentrée académique 2023, épanouissante sur le plan académique et riche en rencontres professionnelles ou autres. L'aventure que vous débutez aujourd'hui vous conduira, à faire des choix intellectuels et bientôt professionnels importants mais aussi à vous préparer à être un acteur social en vue de transformer la société de demain pour la rendre plus juste et solidaire.

Christophe BRION



- **01 LES RESPONSABLES**
  - La directrice adjointe du département ..... 8
  - Les coordinateurs de sections ..... 8
  
- **02 LES POINTS D'ATTENTION POUR TON ANNÉE**
  - Ton dossier administratif ..... 9
  - Paiement des droits d'inscription ..... 9
  - Changement de section, abandon, réorientation ..... 9
  
- **03 LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS**
  - Secrétariats ..... 11
  - Valves ..... 12
  - Service social ..... 13
  - Service d'accompagnement ..... 13
  - et de soutien psychologique
  - Cellule de lutte contre le harcèlement ..... 13
  - Service d'aide à la réussite (SAR) ..... 14
  - Cellule Qualité ..... 14
  - Service informatique ..... 14
  - E-services ..... 15
  - Bibliothèque ..... 16
  - Ludothèque ..... 18
  - Boîte à livres ..... 18
  - Espaces d'apprentissage ..... 18
  - Point Santé ..... 19
  - Cafétéria ..... 19
  
- **04 LES FORMATIONS**
  - Aperçu des formations ..... 20
  - Stages ..... 22
  - Mobilité étudiante ..... 22
  
- **05 LA VIE À L'ÉCOLE ET EN VILLE**
  - Vie à l'école ..... 24
  - Représentation des étudiants ..... 24
  - et délégués de classe
  - Développement durable ..... 24
  - Amicale des Anciens ..... 25
  - Tous.tes bien accueilli.e.s ..... 25
  - Sport ..... 25
  - Vie à Mons ..... 25
  
- **06 LE CALENDRIER DE L'ANNÉE**
- **07 RENSEIGNEMENTS UTILES**

## •01 - Les responsables

### • LA DIRECTRICE ADJOINTE DU DÉPARTEMENT

**Nathalie KINIF** est la directrice adjointe du département. Elle est la collaboratrice directe du Directeur et prend, en accord avec lui, toutes les décisions utiles au bon fonctionnement du département.

Elle assure l'organisation et la mise en place des formations ainsi que le suivi pédagogique des étudiants en formation en concertation avec les coordinateurs de section et l'ensemble des collègues.

En cas de besoin, elle peut te recevoir sur rendez-vous :

✉ nathalie.kinif@heh.be

📍 2 bd. Albert-Elisabeth, B-7000 MONS  
local 210 - 2ème étage



### • LES COORDINATEURS DE SECTIONS

Les coordinatrices de sections ont pour rôle de planifier et coordonner les activités de la section et les activités d'intégration professionnelle. Elles t'informeront également des procédures académiques, pédagogiques et administratives. Elles sont les personnes référentes pour répondre à tes demandes en termes de ressources humaines, pédagogiques ou matérielles.



**Perrine BOSSAERT | Aurélie PIEROT**

✉ coordination.esmons@heh.be  
**Bachelier Educateur Spécialisé**  
local 220



**Jean-Marc Sibille | Mélissa Anderlin | Cécile Renaux**

✉ jean-marc.sibille@heh.be  
✉ melissa.anderlin@heh.be  
✉ cecile.renaux@heh.be

**Master en enseignement section 2**  
local 213



**Françoise NAVARRE**

✉ francoise.navarre@heh.be  
**Master en enseignement section 3**  
local 212

## •02 - Les points d'attention pour ton année

### • TON DOSSIER ADMINISTRATIF

Il est impératif que ton dossier d'inscription soit en règle au plus tard le 31/10/2023.

Si des documents étaient manquants au moment de ton inscription, dépose-les au plus vite au secrétariat de ta section (pour connaître la secrétaire de ta section, voir plus loin dans ce guide).

En cas de changement d'adresse, de n° de téléphone ou autre donnée personnelle, rends-toi également auprès de ton secrétariat afin de signaler ces modifications.

### • PAIEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION

#### **Date limite pour le paiement des droits d'inscription :**

Un forfait de 50€ doit être payé le jour de l'inscription ou au plus tard le 31/10/2023 (ou, à défaut, la preuve qu'une demande de bourse a été introduite est requise). Dans le cas où celui-ci n'a pas été payé, ton inscription ne pourra pas être prise en compte.

Le solde du montant des droits d'inscription doit être impérativement réglé pour le 01/02/2024 au plus tard.

#### **Conséquences si le solde n'est pas payé au 01/02/2024 :**

Si le paiement n'est pas effectué, nous devons te retirer l'accès aux activités d'apprentissage, tu ne pourras plus être délibéré ni bénéficier d'aucun report ou valorisation de crédits. Tu resteras cependant considéré comme inscrit pour l'année académique, cette année sera donc prise en compte dans ton parcours.

Le non-paiement de tes dettes envers un établissement d'enseignement supérieur aura pour conséquence un refus de nouvelle inscription de la part de tout établissement.

#### **Étudiants boursiers / en attente de bourse :**

Si tu es en attente d'une bourse d'études, n'oublie pas de nous remettre la preuve qu'une demande a été introduite auprès des services compétents. Les délais de paiement ci-dessus seront « gelés » jusqu'à ce que tu reçoives leur réponse. Si celle-ci est positive, tu seras remboursé des 50€ payés à l'inscription. Si en revanche elle est négative, tu auras 30 jours pour solder les droits d'inscription.

### • CHANGEMENT DE SECTION, ABANDON, RÉORIENTATION

**Dans tous les cas, rends-toi en personne au secrétariat de ta section pour signaler ces décisions !**

#### **Modification d'inscription :**

Une modification de ton inscription est possible du 01/10/23 au 31/10/23.

#### **Abandon :**

Avant le 01/12/2023, ton inscription sera annulée et seul le forfait de 50€ restera dû. L'année ne sera pas comptabilisée dans ton parcours dans l'enseignement supérieur.

A partir du 01/12/2023, il s'agira d'un abandon, et l'intégralité des droits d'inscription reste dû. L'année sera de plus prise en compte dans ton parcours académique.

#### **Réorientation :**

Une réorientation dans un autre cursus est possible du 01/11/2023 au 15/02/2024 (uniquement dans le cas d'une première inscription en 1er cycle).

### • MODALITÉS DE COMMUNICATION

Tous les étudiants disposent d'une adresse mail HEH sous le format « prenom.nom@std.heh.be ». Celle-ci est la seule adresse qui sera utilisée pour communiquer avec toi. Les enseignants de la HEH et de l'UMons et les autres membres du personnel possèdent également une adresse mail HEH sous le format « prenom.nom@heh.be ». Grâce au carnet d'adresses Office, il est possible de trouver toutes les adresses mail des enseignants, des services et des autres étudiants !

Durant tes études, tu auras l'occasion d'interagir régulièrement avec tes pairs, des enseignants, des personnes n'ayant parfois pas du tout le même rapport à la communication que le tien. Ces différentes manières de communiquer peuvent engendrer des difficultés, des incompréhensions voire des frustrations.

C'est pourquoi il nous semble essentiel de te présenter une série de conseils afin d'améliorer cette communication :

#### **Le bon usage des mails :**

- Pensez à mettre « un objet » clair et précis ;
- Limitez la longueur du message et n'hésitez pas à le clarifier par une mise en page aérée ;
- Relisez-vous pour limiter les erreurs orthographiques et grammaticales ;
- Évitez le « répondre à tous » systématiquement pour limiter le nombre de messages. Pensez à qui doit vraiment le recevoir ;
- Démarrez par un bonjour et pourquoi pas, une petite phrase où vous prenez des nouvelles de votre destinataire (pensez OUVERTURE). Terminez le message par une formule de politesse (même « toute faite » comme un « bien à vous ») ;
- Pensez à laisser un temps de réponse raisonnable, mentionnez le mot « urgent » ou l'icône « message de haute importance » si nécessaire, mais ceux-ci doivent rester exceptionnels, au risque de perdre à tout jamais leur effet ;
- Pensez à signer votre mail en précisant votre section, votre bloc et votre classe ;
- Pensez à activer la confirmation de lecture, ce qui permet le suivi du courriel envoyé ;
- Contactez les enseignants par le biais des adresses institutionnelles ;
- Consulter sa messagerie institutionnelle quotidiennement.**



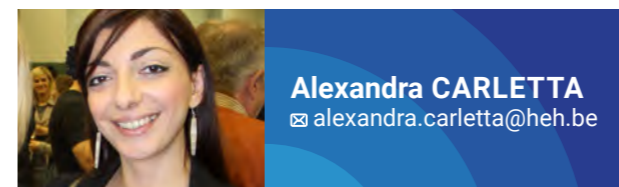


## • 03 - Les services aux étudiants



### • SECRETARIATS

#### Le secrétariat d'accueil (hall du rez-de-chaussée)



Il s'agit du bureau destiné à l'accueil des étudiants. **Alexandra CARLETTA** répondra à toutes tes questions et te redirigera vers les services concernés.

L'accueil te propose des services tels que :

- la prise de rendez-vous pour la médecine du travail ;
- la vente d'emballages écologiques réutilisables. (Boc'n'Roll).

#### Les secrétariats des étudiants (hall du rez-de-chaussée)

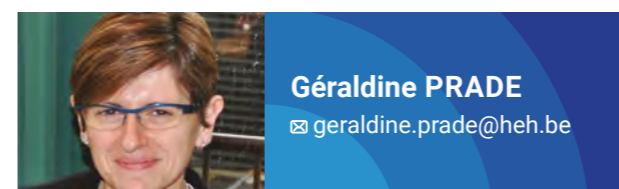
Le travail des secrétariats est réparti par section d'études. Chaque secrétariat assure les services suivants :

- la gestion des dossiers administratifs (dépôt des documents relatifs à ton dossier, réinscription, abandon...) et des paiements des étudiants ;
- la réception des justificatifs d'absences originaux ;
- la signature et le retrait des diplômes ;
- le retrait de ta carte étudiant et l'activation/recharge de celle-ci afin de payer la cafétéria auprès de **Florence DOMAIN** ;
- le prêt de matériel (ordinateurs portables, projecteurs, rallonges électriques etc.) auprès de **Florence DOMAIN**.

#### Le secrétariat des études (2<sup>ème</sup> étage)

**Géraldine PRADE** (local 209) te sera utile pour des démarches telles que :

- les dossiers particuliers (demande de dispenses, changement de Haute Ecole, etc.) ;
- la mobilité étudiante (dossier administratif, convention de stage, bourse etc.).



**Bérangère BASTIEN** (local 201) élabore les Programmes Annuels d'Etudes (PAE) spéciaux en collaboration avec la direction.



#### Le secrétariat de direction (2<sup>ème</sup> étage)



**Martine JADIN** (local 206) pourra :

- te fixer un rendez-vous avec le Directeur du département ;
- te fournir les déclarations d'accidents.




**Stéphanie CULOT**  
✉ stephanie.culot@heh.be  
Bachelier Educateur Spécialisé



**Sandrine DENÈGRE**  
✉ sandrine.denegre@heh.be  
Master en enseignement section 3



**Florence DOMAIN**  
✉ florence.domain@heh.be  
Master en enseignement section 2



LES SERVICES SONT ACCESSIBLES  
À PARTIR DE 07H30 AU 065/33.76.66

## • VALVES

Aux valves situées dans l'entrée des étudiants au rez-de-chaussée, tu pourras trouver :

- les avis officiels (avis de la direction, procédures, etc.) ;
- les modifications d'horaires annoncées par les enseignants concernés ;
- les horaires des sessions d'examens ;
- les avis relatifs aux activités organisées dans le cadre des cours ou extra-scolaires (visites, réunions...) ;
- les relevés de notes suite aux sessions d'examens.

Dans le hall des auditoriums, les valves relatives aux communications suivantes :

- le Conseil des étudiants ;
- l'Association Sportive de l'Enseignement Universitaire et Supérieur (ASEUS) ;
- les actions Ecoteam ;
- la Cellule Qualité ;
- les jobs étudiants ;
- les publicités, infos soirées.

Toutes les informations importantes (professeurs absents, communications des secrétariats, réunions, tutorat, ...) sont aussi disponibles sur l'écran d'affichage (hall des auditoriums) ainsi que sur l'extranet.

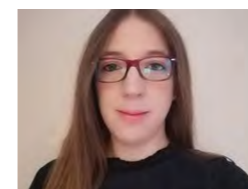


Aucun affichage ne peut être effectué sans l'accord explicite de la direction



CONSULTE LES VALVES  
TOUS LES JOURS

## • SERVICE SOCIAL - LOCAL 233



**Lena BARRAL**

✉ lena.barral@heh.be  
☎ +32 (0)65 39 54 17  
☎ +32 (0)492/73.36.44

🕒 Lundi : 8h - 12h & 13h - 15h30  
🕒 Jeudi : 8h - 12h & 13h - 15h30

Notre assistante sociale est à ton écoute si tu le souhaites. Elle est mandatée par le conseil Social de la HEH pour t'aider dans ton parcours académique.

Auprès d'elle, il est possible d'obtenir :

- une aide financière selon certains critères et après analyse d'un dossier ;
- une aide financière pour partir en stage à l'étranger ;
- des informations relatives à l'obtention d'une bourse d'études ou au statut d'« Etudiant de Condition Modeste » permettant la gratuité ou la réduction des frais d'inscription ;
- une écoute attentive en cas de difficultés familiales, académiques ou personnelles ;
- un accompagnement ou une orientation vers les services adéquats (CPAS, FOREM, SIEP, service d'allocations d'études, planning familial, etc) en vue de faciliter diverses démarches.

Pour de plus amples renseignements, n'hésite pas à consulter la brochure Service social ou à te rendre sur le site internet de la HEH : [www.heh.be/service-social](http://www.heh.be/service-social).

**Chaque demande, quelle qu'elle soit, reste confidentielle.**

Prends rendez-vous sur le site [HEH.be](http://HEH.be) > **Services** > **Services aux étudiants**. Choisis ton département puis descends sur la page : tu auras directement accès à son agenda.

Like la page Facebook [HEH.be](http://HEH.be) - **Service social** pour ne manquer aucune information qui pourrait t'intéresser.

## • CELLULE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

La HEH.be lutte contre toute forme de violence et de harcèlement dans le cadre des cours ou des activités organisés à l'école.

Tensions relationnelles, violence, cyberharcèlement, ... Ces situations peuvent intervenir lors des activités d'enseignement, de festivités internes ou externes culturelles ou folkloriques, de rendez-vous administratifs, ou encore sur internet au sens large (réseaux sociaux, ...).

Au sein de la HEH.be, des peines disciplinaires peuvent être infligées aux auteurs de ces faits. Deux structures d'écoute informent et aident à la construction d'une plainte :

- Les étudiants-relais d'écoute au sein de chaque département ;
- La cellule d'écoute professionnelle (cellule-ecoute@heh.be) composée d'une psychologue et de deux assistantes sociales.

## • SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE - LOCAL 230



**Annabelle CILLA**

✉ annabelle.cilla@heh.be  
☎ +32 (0)497/47.18.82

🕒 Lundi : 8h - 12h  
🕒 Jeudi : 13h30 - 15h

Le Service d'accompagnement et de soutien psychologique est accessible à tous les étudiants de la HEH qui ressentent le besoin de rencontrer la psychologue.

**Annabelle CILLA** a pour mission d'écouter les étudiants dans leurs questionnements et réflexions afin de les aider à verbaliser leurs pensées et à trouver les ressources nécessaires qui permettront de solutionner les problématiques abordées, qu'elles soient personnelles ou liées au parcours académique.

Le soutien psychologique se réalisera lors d'entretiens individuels d'une durée d'1 heure et lors de plusieurs séances, si nécessaire.

**Annabelle CILLA** est également la personne à contacter en ce qui concerne l'accompagnement des étudiants ayant des besoins spécifiques, en raison d'un trouble de l'apprentissage, d'un handicap ou d'une maladie invalidante. C'est vers elle qu'il faut se diriger pour toute demande de PAI (plan d'accompagnement individualisé).

Enfin, elle collabore étroitement avec le Service d'aide à la réussite, en cas de difficultés relatives à l'apprentissage des matières enseignées au sein des différents départements.

Pour prendre RDV :

✉ [annabelle.cilla@heh.be](mailto:annabelle.cilla@heh.be).

### Référents pédagogiques pour les PAI (local 232 - 2ème étage)

**Cécile BUSIAU**, Coordinatrice de l'Enseignement Supérieur Inclusif HEH et Référente pédagogique  
✉ [cecile.busiau@heh.be](mailto:cecile.busiau@heh.be)

**Krystel BAVIER**, Référente pédagogique pour les APS  
✉ [krystel.bavier@heh.be](mailto:krystel.bavier@heh.be)

Des instances instruisent le dossier de plainte et en réfèrent à la Direction concernée :

La cellule d'écoute professionnelle lorsque l'auteur des faits est un étudiant de la HEH.be ;

La Commission de lutte contre le harcèlement lorsque l'auteur des faits est un membre du personnel de la HEH.be. Cette cellule est indépendante et composée paritairément de représentants étudiants et de membres du personnel enseignant, du personnel administratif et du personnel ouvrier.



Si tu souhaites obtenir plus d'informations au sujet des dispositifs mis en place pour lutter contre le harcèlement, rendez-vous sur [www.heh.be/harcelement](http://www.heh.be/harcelement).





## • SERVICE D'AIDE À LA RÉUSSITE

Le Service d'Aide à la Réussite (SAR) du département peut t'informer et t'accompagner en vue de contribuer à la réussite de ton projet d'études.

Concrètement, ce service peut t'aider à :

- accompagner ton entrée dans l'enseignement supérieur ;
- t'inscrire dans des activités individuelles et/ou collectives visant à augmenter tes chances de réussite ;
- faire le point sur ta méthode de travail et l'améliorer (planning, fonctionnement d'études, motivation, ...);
- mieux comprendre le contenu de tes cours grâce à des séances de tutorat (aide d'un étudiant de fin de cycle) ;
- dresser le bilan de tes forces et de tes besoins au terme des sessions d'examens ;
- t'écouter pour mieux percevoir tes besoins en termes d'orientation scolaire.

### Référentes SAR :

- Aurélié PIEROT**, Référente SAR pour le bachelier ES
- Corinne LORIMIER**, Référente SAR pour les masters en enseignements section 2 & 3.

Leur bureau se trouve au local 101, 1er étage.

Des activités individuelles et/ou collectives te seront proposées tout au long de l'année pour accroître tes chances de réussite.

Les référentes SAR sont également présentes pour t'accompagner individuellement lors de permanences. N'hésite pas à les contacter.

Tu pourras aussi bénéficier de séances de tutorat avec l'appui d'un étudiant de milieu ou fin de cycle.

Retrouve toutes les informations sur le site de la HEH et sur l'extranet, dans la rubrique SAR.

## • CELLULE QUALITÉ

La Cellule Qualité du département organise des rencontres avec les enseignants et les étudiants afin d'échanger sur un ensemble de thématiques proches des préoccupations de l'institution. Cette cellule vise à stimuler le bien vivre ensemble et à renforcer les bonnes pratiques.

Surveille les valves qualité dans le couloir afin de te tenir informé des événements « Qualité ». Nous comptons sur ton investissement !

Participation active de plusieurs enseignants du département.

## • SERVICE INFORMATIQUE

Le service informatique du département est géré par **Stelio ALIFIERAKIS** et **Emmanuel PANFIL** (local 130 – 1er étage). Il assure le bon fonctionnement du parc informatique et audio-visuel du département et promeut l'utilisation des TICE (Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Education) dans les activités pédagogiques de l'école. Il peut également t'aider en cas de problème avec les différents outils et plateformes numériques de la HEH (perte de tes identifiants/mot de passe, problèmes de connexion...).

- Pour le contacter** : stelio.alifierakis@heh.be  
ou emmanuel.panfil@heh.be
- De manière générale** : informatique@heh.be.



**Aurélié PIEROT**  
✉ aurelie.pierot@heh.be



**Corinne LORIMIER**  
✉ corinne.lorimier@heh.be

## • E-SERVICES

Dès ton inscription validée, tu recevras un mail contenant tes identifiants de connexion HEH. Par sécurité, ne conserve pas ce mail dans ta boîte personnelle et change ton mot de passe par celui de ton choix.

Ton compte HEH est valable pendant toute la durée de tes études et te donne accès à tous les services listés ci-dessous :

### L'EXTRANET

Pour y accéder : [www.heh.be/extranet](http://www.heh.be/extranet)

L'extranet est la plateforme administrative de la HEH. Il t'offre les services suivants :

- les valves électroniques ;
- les documents administratifs ;
- les divers tutoriels concernant l'e-learning et les outils informatiques ;
- les enquêtes / questionnaires en ligne ;
- des liens vers les autres plateformes / services ;
- le changement de ton mot de passe.

### ADRESSE MAIL HEH / Office 365

Tu disposes pendant toute la durée de tes études d'une adresse mail HEH sous le format **prenom.nom@std.heh.be**. Celle-ci sera la seule adresse qui sera utilisée pour te contacter ou te faire parvenir des informations.

**Il est essentiel de la consulter tous les jours.**

La HEH met également à ta disposition l'offre Office365, ce qui te donne accès à la suite Office365 (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, OneNote, Teams, etc.) et ce, sur 5 machines.

Tu peux y accéder via [www.portal.office.com](http://www.portal.office.com) ou via l'extranet.



### MOODLE

Moodle est la plateforme officielle de la HEH concernant l'e-learning. C'est le moyen utilisé pour la formation en ligne et à distance.

Tu y trouveras toutes les ressources et activités d'apprentissage mises à ta disposition par tes enseignants pour tous tes cours.

Comme ta boîte mail, connecte-toi régulièrement sur Moodle afin de ne rater aucune information.

Tu peux y accéder via [www.ecampus.heh.be](http://www.ecampus.heh.be).

### MYHEH

MyHEH est la plateforme centrée sur ton dossier administratif étudiant.

Tu y trouveras :

- tous les documents administratifs spécifiques à ton statut étudiant, tels que les attestations d'inscriptions, allocations familiales, ... ;
- tes relevés de notes et bulletins.

Tu peux y accéder via l'extranet en suivant le lien MyHEH dans le bandeau supérieur.

## MYNETPAY

MyNetPay est la plateforme spécifique à la gestion de ton portefeuille virtuel pour les paiements dans les cafétérias.

Pour l'utiliser, quelques étapes préalables sont à suivre :

1. Dès réception de ta carte d'étudiant, et avant de pouvoir consommer à la cafétéria de ton département, tu dois te connecter sur cette plateforme via le lien [www.heh.mynetpay.be](http://www.heh.mynetpay.be). Tu peux aussi y accéder via l'extranet (lien dans le bandeau supérieur)
2. Une fois cette action réalisée, tu peux te rendre au secrétariat d'accueil afin de lier ta carte d'étudiant à ton portefeuille virtuel.

Sur cette plateforme, tu as les possibilités suivantes :

- recharger ton portefeuille virtuel en ligne ;
- consulter ton solde et l'historique de tes consommations ;
- bloquer ta carte en cas de perte.

## HYPERPLANNING

Hyperplanning est la plateforme te permettant de visualiser tes horaires de cours, le local dans lequel tu dois te rendre, etc. Consulte tes horaires tous les jours, ceux-ci pouvant évoluer suite à l'absence d'un enseignant ou à un changement de local.

Tu peux y accéder via l'extranet en suivant le lien « Horaires » dans le bandeau supérieur.

## CAIRN

Une consultation en ligne et centralisée de ressources documentaires. La plateforme est accessible grâce à tes identifiants HEH. Plus de 250 revues scientifiques et professionnelles sont en ligne.

## WIFI EDUROAM

Tu as la possibilité de te connecter au réseau WiFi de ton département à l'aide de tes identifiants HEH via le réseau Wifi Eduroam.

Le réseau Eduroam permet de se connecter également dans toutes les institutions partenaires avec les mêmes identifiants.



## UN CONSEIL

Sois présent activement aux cours.





## • BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothécaire, **Elise PIRLET**, t'accueille à la bibliothèque du département située au 4<sup>ème</sup> étage.

Nous possédons de nombreux ouvrages pédagogiques et méthodologiques, mais également des ouvrages spécialisés en lien direct avec les différentes formations. Une mine d'or pour la réalisation des stages et du travail de fin d'études (TFE). On y trouve également des TFE, des revues professionnelles, etc.

Inscription obligatoire et gratuite ;

Prêt gratuit ;

Emprunt de 6 ouvrages maximum, 2 sur un même sujet ;

Durée de prêt : 2 semaines renouvelables 2 fois ;

En cas de retards répétés, le lecteur sera privé de prêt ;

Fin des prêts : 15 mai ;

Ouvrages qui ne peuvent être empruntés : TFE, ouvrages de références marqués d'une étiquette rouge ;

Les TFE ne peuvent être photocopiés ou photographiés ;

Le lecteur est responsable des ouvrages qu'il emprunte.

Pour plus d'informations, retrouve ce règlement sur l'extranet et à la bibliothèque.

La HEH propose également :

Un prêt interbibliothèque dans le cadre du Pôle Hainuyer ;

Un prêt interbibliothèque entre les quatre départements ;

Un moteur de recherche de sites internet utiles aux cours dispensés.

Les services offerts par la bibliothèque sont gratuits !

Il existe également d'autres bibliothèques à Mons :

Bibliothèque de la ville de Mons « **L'île aux livres** »

📍 rue de la Seuwe, 7 (îlot de la Gd. Place) – 7000 Mons  
(consulte leur page Facebook pour plus d'infos)

Bibliothèques de l'**UMONS**

🌐 [www.web.umons.ac.be/fr/bibliotheques](http://www.web.umons.ac.be/fr/bibliotheques)



🗓 Lu | Me | Je : 8h - 12h | 12h30 - 17h  
Ma : 12h30 - 17h  
Ve : 8h - 12h | 12h30 - 16h30  
☎ +32 (0)65 39 56 86  
✉ [biblio.pedamons@heh.be](mailto:biblio.pedamons@heh.be)



## • LUDOTHÈQUE

Le département possède sa propre ludothèque (local 134 – 1er étage). Les services suivants te sont proposés :

- location gratuite de jeux dans le cadre de tes études (voir informations pratiques à la ludo) ;
- séances de découverte de jeux ;
- conférences, séminaires, rencontres, cours et suivis de TFE autour du jeu.

### Personnes ressources :

**Mélissa ANDERLIN** et **Delphine LENZ**.

- ✉ delphine.lenz@heh.be
- ✉ melissa.anderlin@heh.be



## • BOÎTE À LIVRES

Une boîte à livres est à ta disposition dans le hall des auditoires.

Son principe est simple : « **Je prends - Je lis - Je partage** ». Une occasion de donner une nouvelle vie aux anciens livres et de favoriser l'accès à la lecture et à la culture pour tous.

Ce système d'échange gratuit est fondé sur le civisme, le respect et le partage. Prends-en soin et ne l'utilise pas pour déposer les livres empruntés à la bibliothèque du département.

## • ESPACES D'APPRENTISSAGE

Ces espaces permettent de mener à bien des travaux individuels et/ou collaboratifs.

**Espace Pierre Coran - local 306,**  
**Espace Georges Cuisenaire - local 325,**  
**Espace Roger Foulon - local 326.**

Espaces de travail collaboratifs pour petits groupes.

Afin de réserver ces espaces, nous t'invitons à contacter **Bérangère BASTIEN** - ✉ berangere.bastien@heh.be.

**Espace informatique - local 108**

Espace équipé d'ordinateurs munis des logiciels utiles à ta formation.

Tu peux y travailler en utilisant tes identifiants HEH.

Il est strictement interdit de manger ou boire dans ces espaces sous peine d'exclusion. Prends note du règlement d'ordre intérieur pour un usage adapté.

## • POINT SANTÉ PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE (PSE) - LOCAL 233

Le Point Santé est destiné aux étudiants des Hautes Ecoles. Il est organisé par le Centre Psycho-Médico-Social Wallonie Bruxelles Enseignement (CPMS WBE) de Mons.

L'équipe PSE se compose d'un médecin et d'une infirmière.

**Pourquoi ?** Aider et soutenir les étudiants au cours de leur formation. Peu importe votre problème qu'il soit médical, social, privé, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous écouter et vous aider au mieux dans le respect et la bienveillance.

### Promotion de la santé à l'école

Un espace d'écoute, de soutien et d'échange pour les étudiants des Hautes Ecoles en Hainaut dans le respect du secret professionnel ;

Un espace d'information sur la santé, le bien-être, les ressources de la région ;

Un espace de prévention (actions ciblées dans les écoles, visites médicales, ...)

### Coordonnées, contacts :

**France POULET**, infirmière.

☎ +32 (0)65 84 80 14

☎ +32 (0)478 73 26 61

✉ pouletf.pms@gmail.com

📍 Centre PMS WBE de Mons  
2 avenue du Champ de Mars à 7000 Mons

🕒 Une permanence sera assurée dans votre établissement scolaire.

**PREMIERS SECOURS**

Bérangère BASTIEN | Olivier VEYS  
Magali RANDOUR | Véronique DETRAIN  
+32 (0)65 33 76 66



**SILENCE IMPOSÉ  
AU SEIN DE CES ESPACES**

**INTERDICTION DE FUMER**  
en dehors du fumoir sous peine de mesures disciplinaires. Les substances illicites sont bien entendues interdites.



Pour plus de facilité, il est préférable de commander avant 10h30.

## • CAFÉTÉRIA

Notre cafétéria est ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 15h. Elle t'offre de nombreuses possibilités de restauration à des prix démocratiques :

- assortiment de sandwichs froids et chauds ;
- plats chauds ;
- assiettes froides ;
- salades variées ;
- fruits et friandises ;
- petits pains et croissants ;
- boissons chaudes et froides ;
- soupes ;
- etc.

N'oublie pas de te munir de ta carte étudiant afin de payer.

Plusieurs micro-ondes sont à ta disposition.

En dehors des heures d'ouverture, tu peux te procurer des boissons froides ainsi que des friandises aux distributeurs situés dans le hall des auditoires.

## • 04 - Les formations

### • APERÇU DES FORMATIONS

#### Organisation des études

Le **décret paysage** régit l'organisation des études. Ainsi, l'étudiant est parti pour un parcours qui le mènera au titre de Bachelier/Master en enseignement lorsqu'il aura accumulé les **180/240 crédits** du programme auquel il s'est inscrit. Ce programme est divisé en blocs de 60 crédits qui sont proposés par défaut. Il est possible, moyennant accord du jury, de personnaliser son programme individuel.

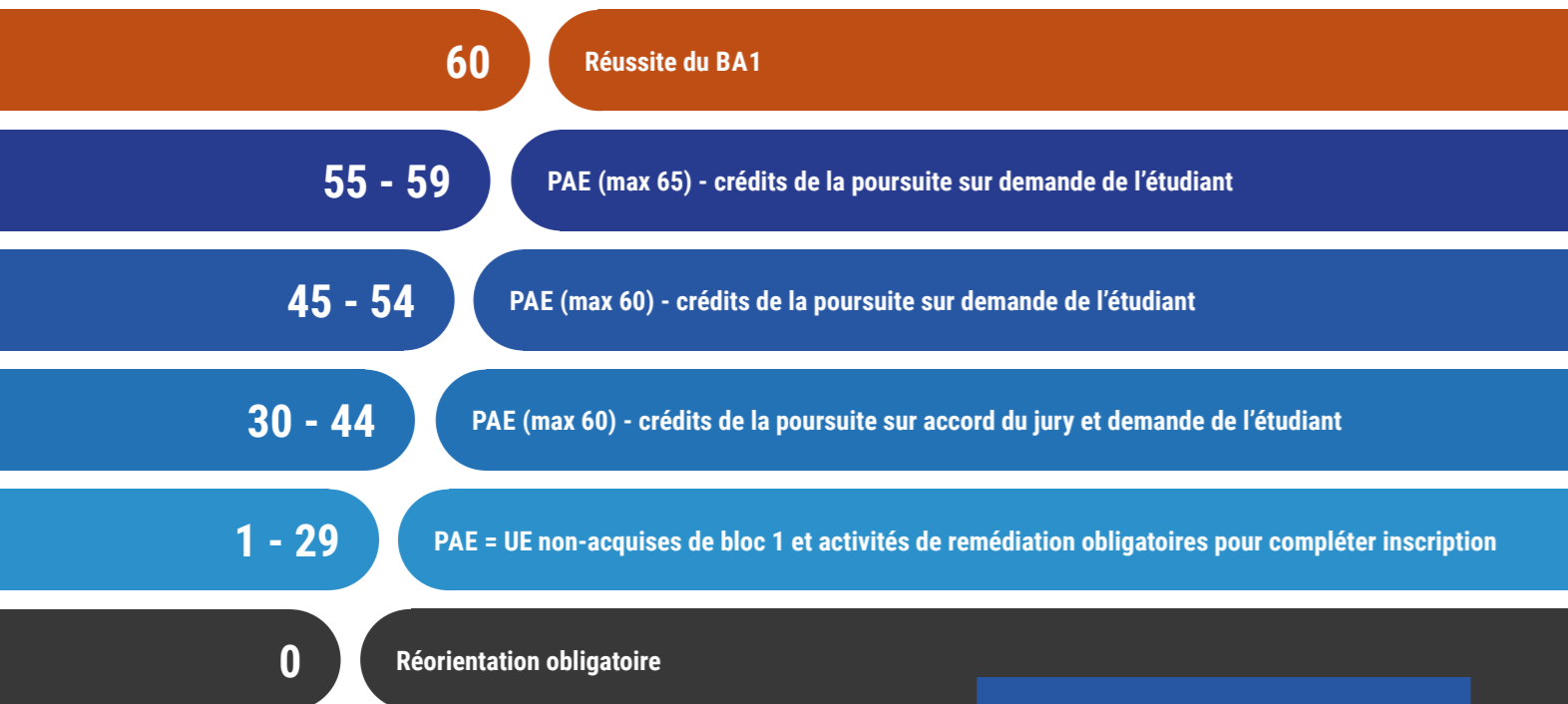
Le premier bloc de 60 crédits est réparti en unités d'enseignement (UE), qui comportent elles-mêmes une ou plusieurs **activités d'apprentissage** (AA). Les **crédits** sont associés aux unités d'enseignement (UE). Leurs acquisitions déterminent la suite du parcours.

En fin de chaque quadrimestre, l'étudiant est évalué sur les activités d'apprentissage (AA) organisées durant cette période. En 1ère année, il a la possibilité de repasser deux fois les épreuves échouées en janvier (en juin et en septembre). Les crédits sont octroyés par unité d'enseignement (UE), lorsque le seuil de réussite de 10/20 est atteint.



### • PROGRESSION DANS LE 1<sup>ER</sup> CYCLE

Progression d'un étudiant en fin de BA1 (selon le nombre de crédits acquis) :



Tu trouveras sur le site [www.heh.be](http://www.heh.be) :

le calendrier spécifique  
les programmes d'études  
les dispositions spécifiques  
au département  
le règlement d'études  
et des examens  
le projet pédagogique

### • DU CÔTÉ DES FUTURS ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS

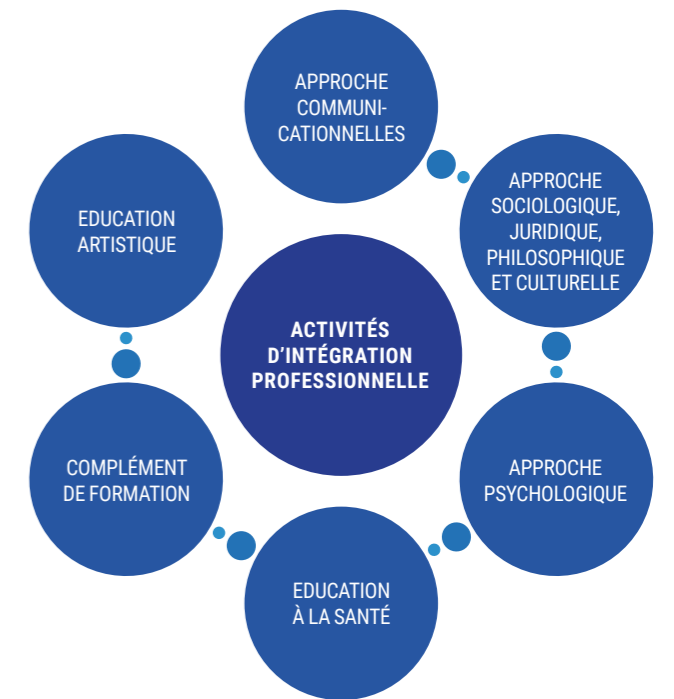
L'année académique est organisée en unités d'enseignement quadrimestrialisées.

Ci-joint la structure générale en axes du premier bloc (60 ECTS) pour les bacheliers « Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif ».

Les activités d'intégration professionnelle (Séminaire d'initiation à la pratique professionnelle et méthodologie, stage) sont dispensées tout au long de l'année et sont obligatoires.

### • DU CÔTÉ DES FUTURS ENSEIGNANTS

L'année académique est également organisée en unités d'enseignement quadrimestrialisées. Voici la structure générale, en axes, du premier bloc (60 ECTS) pour les masters en enseignement section 1, 2, 3.



### AXE 1

Formation disciplinaire, incluant des aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline

31 crédits

### AXE 2

Formation à et par la communication

2 crédits

### AXE 3

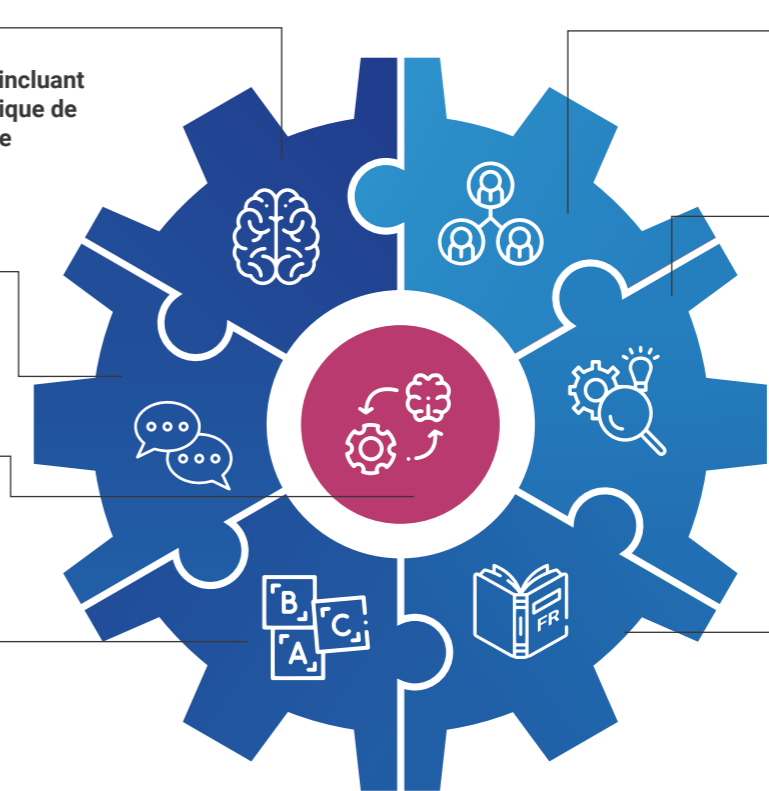
Formation à et par la pratique

8 crédits

### AXE 4

Formation didactique et pédagogique

5 crédits



### AXE 5

Formation en sciences humaines et sociales

7 crédits

### AXE 6

Formation à et par la recherche en éducation et en didactique

2 crédits

### AXE 7

Formation visant à la maîtrise orale et écrite de la langue française

5 crédits

### L'épreuve liminaire écrite de maîtrise de la langue française.

Il s'agit d'une nouvelle épreuve unique, organisée une fois par an et mise en place dans le cadre de la réforme de la formation initiale des enseignants. Elle vise notamment à renforcer les compétences des futurs enseignants et enseignants dans leur maîtrise de la langue française. Elle a pour objectif de vérifier la maîtrise de la langue à l'entame des études, à diagnostiquer les éventuelles faiblesses et à mettre en place des mesures de remédiation.

En cas de réussite de l'épreuve, cela permet à l'étudiant ou l'étudiante de valider les 5 crédits d'enseignement de maîtrise de la langue française de son programme d'études.

En cas d'échec, l'étudiant ou l'étudiante devra suivre un cours dans son établissement équivalent à 5 crédits d'enseignement de maîtrise de la langue française.

L'épreuve se déroulera le 3<sup>e</sup> mardi d'octobre. Pour l'année académique 2023-2024, la date de l'épreuve est fixée au 17 octobre 2023.

#### Comment s'inscrire ?

Cette information sera disponible prochainement. Pour recevoir une notification dès que la procédure d'inscription sera annoncée, abonnez-vous à la mailing-list :

👉 [www.bit.ly/3svuRLY](http://www.bit.ly/3svuRLY)

Pour l'année académique 2023-2024, la date de clôture des inscriptions est fixée au mardi 3 octobre 2023.

## • STAGES

### Du côté des futurs enseignants

Voici un bref aperçu de leur organisation :

- 1<sup>e</sup> année : 2 semaines de stage (sensibilisation professionnelle et observation participante) ;
- 2<sup>e</sup> année : 4 semaines de stage actif ;
- 3<sup>e</sup> année : 6 semaines de stage actif ;
- 4<sup>e</sup> année : stage de longue durée.

## • MOBILITE ETUDIANTE

Au sein du département, une équipe d'enseignants t'accompagne et t'encadre si tu désires effectuer ton stage de troisième année dans un pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique du Sud ou du Nord, etc. Ce stage se prépare dès la deuxième année d'étude.

Si les candidats satisfont aux critères de sélection, ils pourront partir vivre une expérience unique durant un stage de plusieurs semaines, qui leur permettra d'élargir leur horizon culturel et de parfaire leur formation et leurs connaissances professionnelles dans un contexte différent.

Selon le pays de destination et la durée du stage, les étudiants concernés obtiendront une bourse qui leur permettra de financer une partie du coût de leur séjour à l'étranger.



### Personnes ressources :

**Sonia CIAVARELLA** et **Sandrine DELILLE** pour les ES.

**Sophie COLLARD** et **Hélène CHARLES** pour les masters en enseignement section 2 et 3.

Toute information complémentaire sur les programmes de mobilité peut être trouvée sur :

- 🌐 [www.heh.be](http://www.heh.be)
- 🌐 [www.erasmusplus-fr.be](http://www.erasmusplus-fr.be)
- ✉ [relations.internationales@heh.be](mailto:relations.internationales@heh.be)

### Du côté des futurs éducateurs spécialisés

Voici un bref aperçu de leur organisation :

- 1<sup>e</sup> année : 6 semaines (découverte et sensibilisation professionnelle active) ;
- 2<sup>e</sup> année : 7 semaines (découverte des outils professionnels) ;
- 3<sup>e</sup> année : 13 semaines (stage d'approfondissement et de responsabilité éducative).



Envie de bouger ? De faire un stage académique ou professionnel à l'étranger durant ton cursus ?

Renseigne-toi, consulte les valves d'information. Des séances d'information sont organisées sur le campus afin de t'expliquer les possibilités de mobilité qui sont offertes.



## • 05 - La vie à l'école et en ville

### • VIE À L'ÉCOLE

Une école humaine et dynamique où tu rencontreras bien souvent quelqu'un en train de répéter un spectacle, d'improviser sur un djembé, de défendre une idée, ... Tu pourras t'asseoir autour d'une table pour travailler ou discuter. Les occasions de t'épanouir seront nombreuses.

Tu pourras également te restaurer dans une cafétéria conviviale.

N'oublie pas de liker la page Facebook du département pour être au courant de toutes les actualités :

f **HEH.be - Sciences de l'éducation et Enseignement - Mons**

### • REPRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS ET DÉLÉGUES DE CLASSE



Le Conseil Étudiants de la Haute École en Hainaut est un organe indépendant de la HEH.be. Il représente les étudiants des quatre départements d'enseignement implantés à Mons et Tournai.

Le **GREH** (Groupe Représentatif des Etudiants de la HEH) est donc composé d'étudiants de chaque département élus pour un an.

Son rôle, pour les étudiants :

- les représenter, défendre et promouvoir leurs intérêts, notamment sur les questions relatives à l'enseignement, la pédagogie et à la gestion de la HEH ;
- susciter leur participation active ;
- assurer la circulation de l'information entre les différentes autorités de la HEH ;
- permettre l'organisation d'activités « inter-départements ».

En cas de soucis dans le cadre de tes études, le conseil étudiant est là pour défendre tes droits et te rappeler tes devoirs.

**Rends-toi sur la page Facebook GREH - Conseil Etudiant HEH pour consulter la liste des représentants étudiants.**

Les conseils étudiants sont regroupés au sein de la Fédération des Etudiant(e)s francophone (FEF) : [www.fef.be](http://www.fef.be).

### POUR PLUS DE SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE :

- je troque Google pour **Ecosia** : l'argent récolté via ce moteur de recherche est utilisé pour planter des arbres ;
- je me désinscris aux newsletters que je ne lis pas. Grâce à l'outil **Cleanfox**, je me désabonne de tout ce que je ne veux plus en un clic ;
- j'évite les pièces jointes volumineuses dans mes e-mails, je favorise plutôt les services de transfert en ligne ;
- j'évite d'écouter mes playlists sur Youtube (pas besoin de vidéos pour profiter de la musique !) et je passe à **Spotify** par exemple...

### • DÉVELOPPEMENT DURABLE

La **Cellule Développement durable** rassemble les personnes souhaitant s'impliquer dans une démarche (éco-) responsable dans le but d'améliorer l'impact environnemental de l'école et la qualité des espaces verts de son campus.



Elle contribue aux projets mis en place au sein de la HEH par la **Commission Développement durable** (neutralité carbone, plantations d'arbres, promotion de la production locale) et mène également des initiatives spécifiques au Département (aménagement des espaces verts, tri et réduction des déchets).

**Personnes-ressources :**

**Hélène CHARLES**  
✉ [helene.charles@heh.be](mailto:helene.charles@heh.be)

**Alexandra CARLETTA**  
✉ [alexandra.carletta@heh.be](mailto:alexandra.carletta@heh.be)

L'**Ecoteam** est le groupe d'étudiants motivés par la protection de l'environnement et qui mettent en place des actions, essentiellement afin de limiter le recours aux emballages jetables (sensibilisation au zéro déchet, dégustation d'eaux aromatisées, vente d'emballages réutilisables, etc.).

Tu te sens concerné par les questions environnementales ? Tu souhaites participer à nos projets et activités ? Prends contact avec l'Ecoteam, rejoins l'équipe et le groupe Fb :

👉 [www.facebook.com/groups/135555220442762](https://www.facebook.com/groups/135555220442762)



### TRIE TES DÉCHETS & IMPRIME FUTÉ :

En noir et blanc, en recto/verso, en mode brouillon, sur papier recyclé et 2 pages par feuille A4. Réfléchis à deux fois avant de jeter ta feuille, elle pourrait servir de brouillon !

### PENSE DURABLE ET REJOINS NOTRE PLATEFORME DE COVOITURAGE SUR HEH.CARPOOL.BE.

### • SPORT

Envie de pratiquer du sport durant tes études ?  
À la HEH.be, tu peux pratiquer ton sport de trois façons différentes :

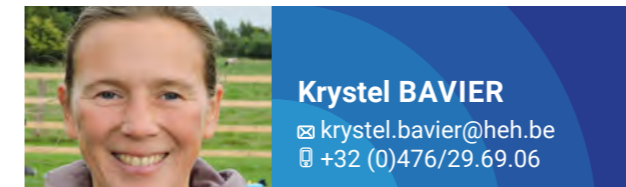
le sport **LOISIR** : grâce à des activités sportives régulières organisées chaque année dans les installations sportives de la HEH et de la ville ;

le sport de **COMPÉTITION** : en intégrant ou en formant une équipe HEH qui, grâce à l'ASEUS (Association Sportive de l'Enseignement Universitaire et Supérieur), participe aux compétitions interuniversitaires ;

**EN TANT QUE MONITEUR** : volontaire rémunéré souhaitant faire profiter de son expertise dans l'organisation des entraînements sportifs.

Contacte le responsable sportif, motive tes copains de classe, regarde régulièrement les valves « Sport » et rejoins le groupe Facebook :

f **HEH Sport**  
👉 [www.facebook.com/groups/238060043272023](https://www.facebook.com/groups/238060043272023)



### • VIE À MONS

#### Sorties, amusements, loisirs et culture :

Intra-muros :

- La place du Marché-aux-Herbes ;
- Le piétonnier ;
- Les terrasses de la Grand-Place ;
- La coupe du Mons ;
- Soirées organisées par les élèves de la section ES ;
- La bibliothèque.

Extra-muros :

- Le centre commercial des Grands-Prés ;
- Le complexe de cinéma Imagix ;
- Le centre de loisirs Imagipark (bowling, billard, kicker) ;
- La piscine du Grand Large ;
- La salle d'escalade Face Nord ;
- La bibliothèque ;
- Ludothèque de Jemappes.

Le BAM -  
Musée des Beaux-Arts  
de Mons



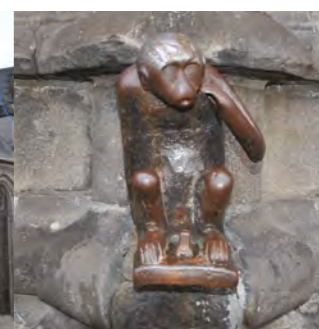
Le Beffroi



La Collégiale Sainte-Waudru



Le Singe



La Grand-Place



### • AMICALE DES ANCIENS

Un passé :

- Un parcours plus que centenaire (création 1908) ;
- Une oeuvre de solidarité intergénérationnelle ;
- Un bulletin de liaison « Le Trait d'Union » (création 1938) ;
- Une présence constante lors des grands événements vécus à l'École Normale.



Un présent :

- Un fonds social au service des étudiants ;
- Un soutien financier aux projets mis en oeuvre par le département des Sciences de l'éducation et Enseignement (Dragolympiades, voyage à Cracovie, projet Zéro Déchet, ...)
- Des événements qui rassemblent (Journée annuelle des Retrouvailles, l'Apéro Ducasse, ...)
- Une implication dans le paysage culturel montois (Spectacle dialectal à l'auditorium Abel Dubois Mons) ;
- Une revue contact : « Le Trait d'Union » (3 parutions par an) ;
- Un fonds d'archives remis à jour : [www.amicaleanciens.be](http://www.amicaleanciens.be) ;
- Une page Facebook ;
- f **Amicale des Anciens de l'Ecole Normale de Mons**
- Des excursions à caractère culturel.

### • TOUS.TES BIEN ACCUEILLI.E.S

Etudier dans un cadre sécurisé est une de nos priorités pour chacun.e d'entre vous. Notre service t'accompagnera de façon individualisée et confidentielle dans toutes tes démarches tant auprès des professeurs.e.s que des institutions de stage. Un doute? N'hésite pas à nous contacter ou à prendre contact avec Genres Pluriels :  
👉 [www.genrespluriels.be](http://www.genrespluriels.be)

#### Frédérique BINON

✉ [frederique.binon@heh.be](mailto:frederique.binon@heh.be)



# 06 - Le calendrier académique

## 2023 - 2024



**PREMIER QUADRIMESTRE**

**Septembre 2023**

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    | 1  | 2  | 3  |
| 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |    |

14 septembre : début de l'année académique 23-24  
 27 septembre : fête de la Communauté française  
 30 septembre : date limite de demande d'inscription + date limite demande de dispense

**Octobre 2023**

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    |    | 1  |
| 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  |
| 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 |    |    |    |    |    |

16 octobre : journée de l'alimentation  
 17 octobre : épreuve liminaire  
 31 octobre : date limite paiement 50€ inscription + date limite document manquant dossier administratif

**Novembre 2023**

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    |    |    |
| 31 | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  |    |
| 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 |    |    |    |

11 novembre : Commémoration de l'armistice  
 15 novembre : date limite de demande PAI Q1  
 Congé de détente du 30 octobre au 5 novembre.

**Décembre 2023**

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    |    |    |
|    |    |    |    | 1  | 2  | 3  |
| 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

8 décembre : journée mondiale du climat  
 Vacances d'hiver du 25 décembre 2023 au 7 janvier 2024.

**Janvier 2024**

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    |    |    |
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 |    |    |    |    |

Session d'examen du 8 au 26 janvier.  
 29 janvier au 4 février : semaine blanche

Possibilité de tutorat par les pairs sur demande

Entretiens individuels SAR avec les référents sur demande

**DEUXIÈME QUADRIMESTRE**

**Février 2024**

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    |    |    |
|    |    |    |    |    |    |    |
|    | 30 | 31 | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 |    |    |    |

1 février : date limite paiement du solde des droits d'inscription  
 13 février : mardi gras  
 15 février : date limite réorientation et inscriptions tardives

**Mars 2024**

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    |    |    |
|    |    |    |    | 1  | 2  | 3  |
| 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

Congé de détente : 4 mars > 10 mars  
 15 mars : date limite demande PAI Q2  
 22 mars : journée mondiale de l'eau  
 Semaine du 18 mars : Printemps de sciences

**Avril 2024**

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    |    |    |
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  |

Congé de détente : 29 avril > 12 mai  
 1 avril : lundi de Pâques

**Mai 2024**

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    |    |    |
|    |    |    |    |    |    |    |
| 29 | 30 | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  |
| 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |    |

1er mai : fête du Travail  
 8 mai : journée mondiale du commerce équitable  
 9 mai : Ascension  
 31 mai : date limite dépôt photocopie du CESS original  
 20 mai : lundi de Pentecôte  
 Semaine du blocus du 27 mai au 2 juin.

**Juin 2024**

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    |    |    |
|    |    |    |    |    |    |    |
|    |    |    |    |    | 1  | 2  |
| 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

Session d'examens du 3 juin au 30 juin.  
 Validation des UE des Q1 et Q2.

Tutorat sur demande

Entretiens individuels SAR

**TROISIÈME QUADRIMESTRE**

**Juillet 2024**

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    |    |    |
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 |    |    |    |    |

5 juillet : date limite inscription seconde session

**Aout 2024**

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    |    |    |
|    |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |

Seconde session du 19/08 au 13/09

**Septembre 2024**

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    |    |    |
|    |    |    |    |    |    |    |
|    |    |    |    |    |    | 1  |
| 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  |
| 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 |    |    |    |    |    |    |

Validation des UE des Q1 et Q2  
 Tutorat sur demande

Vacances d'été

**LÉGENDE**

- Les rendez-vous incontournables pour ta réussite (classés par quadrimestre)
- Dates clés pour le suivi administratif
- Ces dates seront l'occasion de mener des activités simples au niveau institutionnel et de donner de la visibilité à la Commission Développement Durable (CDD).

**CONSULTE CHAQUE SEMAINE LES HORAIRES EN LIGNE ! 😊**









**HAUTE ÉCOLE EN HAINAUT**  
Département des Sciences  
de l'éducation et Enseignement

📍 2 bd. Albert-Elisabeth, B-7000 MONS

☎ 065/33.76.66

✉ [peda-mons@heh.be](mailto:peda-mons@heh.be)

🌐 [www.heh.be](http://www.heh.be)



GUIDE FUTÉ DSEE - MONS | 2023 - 2024

**HEH**.be  
Haute École en Hainaut

